



CONSEILLER(ÈRE) EN ENVIRONNEMENT

Service de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Poste surnuméraire d'une durée de 2 ans

Temps plein : 32.75 hrs/semaine



Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire c'est voir bien au-delà des limites d'un poste.

C'est habiter ses paysages grandioses, colorés et accueillants. C'est œuvrer dans un milieu de vie inspirant où l'Art sublime votre quotidien. C'est se rendre utile dans un travail où les projets foisonnent. En bref, travailler ici, c'est s'ouvrir à une communauté riche de Nature, d'Art et de Patrimoine, tout en faisant une réelle différence dans la vie des gens.

Ce poste est pour vous

- Si la protection de l'environnement vous passionne
 - Si le bien-être de la collectivité est votre priorité
 - Si les changements climatiques vous donnent envie d'agir

Ce qui vous occupera

- Vous participerez à l'élaboration, la révision, l'implantation et la gestion des politiques, règlements et procédures environnementales de la Ville, conformément aux lois et règlements en vigueur, et verrez à leur application;
- Vous analyserez les demandes de certificat de conformité ou d'autorisation, et préparerez des avis professionnels;
- Vous préparerez les dossiers relatifs au Comité consultatif de l'environnement et du développement durable, et agirez à titre de secrétaire du comité;
- Vous participerez à la planification et à la gestion des contrats liés aux dossiers environnementaux;
- Vous effectuerez des visites-terrain et des inspections visant la conformité environnementale;
- Vous rédigerez des documents techniques, des notes de services, des documents d'information et compilerez des statistiques;
- Vous répondrez aux plaintes à caractère environnemental et en assurerez le suivi;
- Vous collaborerez avec les autres Services municipaux dans le cadre de leurs opérations;
- Vous assisterez les inspecteurs en bâtiment dans l'application des règlements municipaux à caractère environnemental.



Ce que vous devez avoir

- Un BAC en environnement ou en sciences de la nature;
- De deux (2) à quatre (4) ans d'expérience pertinente;
- Connaissance de l'application des règlements environnementaux provinciaux;
- Bonne capacité de communication / vulgarisation (tant à l'oral qu'à l'écrit);
- Avoir une bonne capacité d'analyse et un esprit de synthèse;
- Avoir une bonne capacité à gérer plusieurs projets en simultanés.

Ce que vous devez savoir

- Vos conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols blancs;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 35,04\$ et 43,81\$, selon l'expérience;
- Poste surnuméraire d'une durée de 2 ans;
- Poste à temps plein, à raison de 32,75 hrs/semaine;
- Possibilité d'effectuer du télétravail jusqu'à 2 jours par semaine;
- Horaire de travail se terminant à midi les vendredis.

Ayez vue sur votre avenir !

Postulez avant le 1er décembre 2025

→ <https://emploi.villemsch.ca/emploi/conseiller-ere-en-environnement-2>

